

Communiqué : appel à rassemblement de la Confédération Paysanne du Gers



Communiqué : appel à rassemblement de la Confédération Paysanne du Gers

Communiqué de La Confédération Paysanne comportant un appel à rassemblement devant la Préfecture d'Auch demain jeudi 30 mars 2023 à 19h, en soutien aux 2 manifestants dans le coma, aux blessés de Saintes Soline et du mouvement des retraites, pour la fin des violences policières :

"Suite aux violences vécues lors de notre mobilisation à Sainte Soline pour un partage équitable de la ressource en eau et contre l'accaparement de ce bien commun par certains, des participants feront entendre leur témoignage.

A l'appel de la confédération paysanne nationale, des collectifs « Bassines non merci ! » et des Soulèvement de la Terre, la Confédération paysanne du Gers invite les citoyen.ne.s à se rassembler devant la Préfecture de Auch le jeudi 30 mars à 19h.

En soutien aux 2 manifestants dans le coma, aux blessé.es de Sainte-Soline et du mouvement des retraites, pour la fin des violences policières.

La brutalité concomitante de la réponse d'État à la poursuite du mouvement des retraites et à la mobilisation de Sainte-Soline est en train de marquer au fer rouge l'histoire du pays. Elle appelle aujourd'hui à faire front ensemble.

Face à l'inaction climatique du gouvernement, à son soutien intangible à des lobbys industriels écocidaire et à l'aggravation flagrante de la crise écologique, le mouvement contre les méga-bassines a, ces derniers mois, offert une prise.

Si le peuple de l'eau, plus nombreux que jamais à braver les interdictions préfectorales, est allé de nouveau jusqu'au chantier de la bassine de Sainte-Soline le 25 mars ce n'était pas par goût inconsidéré du risque.

Tout ce qui a été dit sur les soi-disant motivations obscures des manifestant.es par Darmanin et consorts avant et après la mobilisation est à cet égard une profonde insulte à l'engagement des 30 000 personnes qui se sont rassemblées samedi.

Si depuis un an et demi, ces foules grandissantes ne se contentent plus de défilé mais recherchent des gestes ad hoc pour freiner concrètement certains chantiers, pour empêcher le pillage de l'eau ou des terres, c'est bien parce qu'il y a une urgence vitale à agir. Et ce sentiment d'urgence ne fera qu'augmenter tant que l'on continuera à construire dans ce pays des infrastructures dont les conséquences sont telles qu'elles incarnent une violence écologique et sociale qui n'est plus aujourd'hui tolérable.

Cet élan vital, E. Macron l'a accueilli samedi avec une pluie de grenades létales, 4000 en 2h. Alors que 30 000 personnes s'approchaient d'un trou grillagé que l'État avait transformé en symbole de son autorité, 200 personnes ont été percées d'éclats dans leurs chairs, 40 gravement. L'une a perdu l'œil, d'autres se sont fait arracher la mâchoire ou risquent de perdre le pied. Deux sont toujours aujourd'hui dans le coma, entre la vie et la mort.

Comme à Malville face à la déferlante anti-nucléaire en 77 ou à Sivens en 2014 face à l'éclosion de Zads en divers endroits du pays, l'État français a choisi délibérément le 25 mars de se donner sciemment la possibilité de tuer. Ce 25 mars, le gouvernement Macron a tenté de faire taire un espoir politique par la mutilation de masse.

Il a ainsi affirmé brutalement que la montée en puissance du mouvement de défense de l'eau ne pouvait qu'être considérée comme un affront intolérable à son égard. Depuis des années, ce mouvement réitère pourtant les demandes d'ouverture d'un réel dialogue avec les habitant.es des territoires, les paysan.nes, les associations environnementales.

La seule réponse gouvernementale à ces issues au conflit est la terreur.

Cette violence sourde face au mouvement écologiste est la même que le gouvernement Macron a déployé pour mater les gilets jaunes en 2019 et aujourd'hui contre le peuple qui persiste à refuser sa réforme injuste des retraites.

C'est aujourd'hui cette réduction du champ politique à la grenade, ces cowboys en roue libre en quad ou en moto qui vont jusqu'à inquiéter les institutions internationales.

A cette violence de rue, Darmanin ajoute aujourd'hui la persécution légale des mouvements organisateurs avec l'engagement d'une procédure de dissolution à l'encontre des Soulèvements de la terre.

De Sainte-Soline, ce week-end nous retenons heureusement aussi les tracteurs paysans qui déjouent les escortes de police, le camp qui surgit des champs au milieu du dispositif, les camarades des 4 continents, les animaux géants et les danses, la foule de tout âge qui serpente les champs à l'infini, son courage, sa solidarité inouïe, déjà universelle.

Toute cette force est encore en nous et nous la retrouverons.

Mais elle est aujourd'hui profondément entachée par les chairs mutilées, par ces vies encore en suspens.

C'est pour nos blessé-es, pour leur rendre hommage, appui, pour que cela cesse qu'il y a un impératif à se retrouver de nouveau dans la rue.

Non pas concentrés sur une même prairie cette fois. Mais partout dans le pays, devant les préfectures. Bien plus nombreux et nombreuses encore.

Alors que nous continuons à manifester contre la réforme des retraites, alors que nous continuerons à converger pour arrêter les méga-bassines, nous appelons à nous rassembler jeudi à 19h devant toutes les (sous)-préfectures.

En soutien aux 2 manifestants dans le coma, aux blessées de Sainte-Soline et du mouvement des retraites, pour la fin des violences policières, pour la dissolution de la Brav-M et l'interdiction des grenades GM2L.

Pour que celles et ceux qui étaient là de toute la France puissent dire et témoigner.

Parce que le gouvernement est triplement coupable : d'avoir lancé des grenades létales, de l'avoir prémédité, et d'avoir ensuite obstrué l'arrivée des secours.

Montrons-leur massivement jeudi que nous ne les laisserons pas étouffer l'espoir à coup de grenades. Que nous sommes là. Toujours.

Bassines Non Merci - Confédération paysanne - Les Soulèvements de la terre Les organisateurs de la mobilisation du 25 mars à Sainte-Soline"

Pour le comité départemental

Sylvie Colas Porte-parole